



Payer mes impôts en france et vivre en résid. secondaire en espag

Par **trango**, le **13/07/2009** à **17:00**

Bonjour,
Pourriez-vous m'indiquer comment faire pour tout conserver en France.
J'ai mon entreprise en France (je n'ai pas d'employé, je travail sur un ordinateur en tant que graphiste). Quand j'ai des clients (rares en ce moment) ils me paient sur ma banque en France. J'ai déclaré sur la 2042 pour mon entreprise. J'ai quitté ma résidence principale (car je n'avais plus assez de ressources) pour louer mon appartement (7500euros/an) ce loyer est payé sur ma banque en France.
J'ai déclaré la location de mon appart. sur ma déclaration des revenus (seul revenu) en France.
Je réside en Espagne, mon loyer français me sert à payer la location en Espagne. Je n'ai aucun biens en Espagne. Je suis souvent en France. Je possède un petite voiture, immatriculée en France et assurée en France (MACIF).
J'ai une adresse en France.
JE NE VEUX PAS ETRE RESIDENT ETRANGER, est-ce possible ?
Puis-je continuer à déclarer mes impôts en France ? L'administration espagnole peut-t-elle me demander des impôts, des taxes ou autres ? J'ai lu que pour prouver que l'on déclare ses impôts (vu ma situation, je suis exonérée d'impôt sur le revenu) il faut demander au service des impôts une attestation sur papier libre.
Merci de votre aide,